



PLAN STRATÉGIQUE 2025-2028

RECYC-QUÉBEC

En cohérence avec la mission de l'organisation,
le Plan stratégique 2025-2028 est disponible
en version PDF uniquement.

Bureau de Québec

500, Grande Allée Est
2^e étage, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2J7
Téléphone : 418 643-0394

Ligne INFO-RECYC

1 800 807-0678 (sans frais)
514 351-7835 (région de Montréal)

RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca
info@RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca
Sans frais : 1 866 523-8290

Bureau de Montréal

141, avenue du Président-Kennedy
8^e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 352-5002

ISBN 978-2-555-00507-5 PDF

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
2025 Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, 2025

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE	i
PROFIL DE LA SOCIÉTÉ.....	ii
Mission	ii
Vision.....	ii
Valeurs.....	ii
Chiffres clés.....	ii
Liste des acronymes et des abréviations.....	iiiv
ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT.....	1
Contexte externe.....	1
Contexte interne.....	4
CHOIX STRATÉGIQUES	6
Enjeu stratégique 1	6
Enjeu stratégique 2.....	12

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



« Nous devons prévoir et développer des solutions innovantes qui conduiront notre secteur vers une économie plus circulaire. »

Je me dois tout d'abord de remercier sincèrement toutes les équipes qui ont activement participé à réfléchir et bâtir le présent plan stratégique, qui nous servira de feuille de route pour les trois prochaines années. Force vive de l'organisation et possédant des expertises aussi vastes que complémentaires, chacun et chacune ont contribué à apporter un éclairage sur les besoins de notre industrie pour lesquels RECYC-QUÉBEC peut créer un véritable effet de levier.

Ce plan s'ancre dans un contexte particulier alors que des années d'incertitude se profilent, notamment avec les divers changements politiques internationaux, ce qui risque d'avoir des impacts sur l'ensemble des marchés incluant ceux liés aux matières résiduelles.

Il apparaît ainsi encore plus essentiel de se projeter dans cet avenir afin de prévoir et de développer des solutions innovantes qui conduiront notre secteur vers une économie circulaire et donc plus durable. Le développement d'une réelle économie circulaire au Québec passe, entre autres, par un accompagnement soutenu des industries, des commerces et des institutions qui génèrent de grandes quantités de matières. L'objectif est de les aider à comprendre comment ils peuvent prendre ce virage et, surtout, de leur fournir le soutien adéquat pour amorcer celui-ci avec succès.

Pour y arriver, il sera donc impératif d'adopter de nouvelles façons de produire et de consommer, permettant à la fois de diminuer notre empreinte environnementale collective et de réduire les quantités de matières envoyées à l'élimination.

Forte de son expérience et de la crédibilité acquise au cours des 35 dernières années, RECYC-QUÉBEC a la ferme intention d'opérer ces changements structurants pour faciliter cette transition. Reconnue comme un maillon central de la chaîne de valeur des matières résiduelles et comme un joueur clé au sein de l'écosystème, la Société a fait sa marque grâce aux savoirs que nos équipes ont su cultiver et enrichir au fil des ans. Nous allons poursuivre nos efforts pour rester à la fine pointe des connaissances, tout en continuant d'influencer et de fédérer nos nombreuses parties prenantes.

Pour nourrir cette ambition, nous comptons notamment bonifier l'utilisation des données que nous détenons afin d'encourager les changements de comportement de toutes nos clientèles et favoriser l'innovation dans l'espoir de contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

Je suis convaincue qu'en misant sur la compétence, le dynamisme et l'engagement de notre équipe, tout en unissant nos forces avec celles des précieux partenaires qui nous entourent, nous allons réussir à changer significativement le paysage de la gestion des matières résiduelles. Nous avons en effet toutes les cartes en main pour en faire un secteur à forte valeur ajoutée pour l'ensemble de la société québécoise.

Merci de travailler avec nous pour faire une différence.



Emmanuelle Géhin

Québec, mars 2025

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Mission

Amener le Québec à réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire et de lutte contre les changements climatiques.

Vision

Un accélérateur de changement vers l'économie circulaire auprès de l'ensemble des acteurs et un carrefour d'expertises pour favoriser des comportements plus durables.

Valeurs

Au sein de RECYC-QUÉBEC, cinq valeurs liées à la mission se trouvent au cœur de la démarche éthique. Elles guident chacune des actions et encadrent la prise de décisions au quotidien, dans un souci de transparence et d'exemplarité.

Respect

Accorder une considération à une personne ou une organisation en raison de sa valeur morale ou sociale avec le souci de ne pas lui porter atteinte.

Intégrité

Comportement d'une honnêteté sans compromis adopté dans l'intérêt de la mission d'une organisation.

Collaboration

Action de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun.

Responsabilité

Nécessité morale et intellectuelle de faire et de répondre de ses devoirs et ses engagements.

Équité

Traitement juste et impartial à l'égard des personnes et des partenaires afin d'offrir une égalité des chances pour tous.

Chiffres clés

Chiffres clés	Description
80	Employés de RECYC-QUÉBEC, répartis dans ses bureaux de Montréal et de Québec
+ de 800	Partenaires issus des secteurs de la récupération, du tri, du recyclage et de la mise en valeur
13	Programmes et appels de propositions gérés au cours de la réalisation du Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR)
+ de 40 M\$	Investis depuis 2022 dans plus de 200 projets d'aide financière
13 000	Points de récupération gratuits couverts par le programme de gestion des pneus hors d'usage
8,5 M	Pneus hors d'usage récupérés annuellement
20	Programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) encadrés par RECYC-QUÉBEC
301	Nouvelles attestations au programme ICI on recycle + (IOR+) en 2023-2024
14	Centres de tri de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) reconnus depuis le lancement du programme de reconnaissance en 2020-2021

Liste des acronymes et des abréviations

3RV – Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation

CETEQ – Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec

CRD – Construction, rénovation et démolition

CRU – Contenant à remplissage unique

GES – Gaz à effet de serre

FECC – Fonds d'électrification et de changements climatiques

GMR – Gestion des matières résiduelles

ICI – Industries, commerces et institutions

IOR+ – ICI on recycle +

ISÉ – Information, sensibilisation et éducation

MEIE – Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

MELCCFP – Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MO – Matières organiques

MRF – Matières résiduelles fertilisantes

PGMR – Plan de gestion des matières résiduelles

RCSM – Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables

REP – Responsabilité élargie des producteurs

SCHL – Société canadienne d'hypothèques et de logement

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

Contexte externe

Le secteur de la gestion des matières résiduelles est en constante mutation. De nouvelles matières arrivent sur le marché, les entreprises qui les valorisent tentent de maintenir un approvisionnement stable et les pratiques de recyclage se modernisent, assurant une meilleure performance dans les opérations et une qualité accrue des matières. Du côté de la population, les citoyennes et citoyens sont de plus en plus conscients et soucieux des impacts liés à leur consommation de produits et des enjeux liés aux changements climatiques.

Force est de constater qu'au cours des dernières années, des changements importants s'opèrent dans notre société. Une part de plus en plus importante de la population réclame des actions vigoureuses et rapides pour contrer les changements climatiques et la précarité des ressources, ou tout simplement pour favoriser l'adoption de pratiques plus durables. En parallèle, les différents niveaux de gouvernement peinent parfois à suivre le rythme de toutes ces évolutions. Dès lors, les organisations résilientes qui s'adaptent, écoutent et comprennent leurs interlocuteurs et qui sont engagées à collaborer pour trouver des solutions innovantes et applicables dans différents contextes, revêtent une grande importance.

La société québécoise doit également composer avec une augmentation de la pauvreté. Une part grandissante de personnes se voit contrainte de recourir aux services de banques alimentaires. Cette réalité n'est pas nouvelle mais s'accroît rapidement, puisqu'entre 2021 et 2024 le nombre de demandes d'aide alimentaire mensuelles a augmenté de 55 %¹ et met une pression énorme sur nos ressources. Ainsi, la réduction du gaspillage alimentaire n'est pas seulement un enjeu pour la réduction des matières résiduelles envoyées à l'élimination, mais est également devenue un enjeu de société beaucoup plus large.

Un autre enjeu aura très certainement un impact majeur à plusieurs égards dans les prochaines années, soit la crise du logement. Un effort colossal de construction de nouveaux bâtiments sera nécessaire au Québec afin de répondre aux besoins, estimés selon la SCHL à 1 190 000 logements d'ici la fin de la décennie². Il est évident qu'une quantité impressionnante de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) sera alors générée, le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ) estimant même que si les proportions actuelles d'élimination des résidus de CRD se poursuivent, cette demande en logements pourrait représenter 8 millions de tonnes de résidus CRD éliminés d'ici 2030³, soit plus de 1 million de tonnes par année. Il faudra donc tenter à la fois de réduire autant que possible en amont l'utilisation des ressources et des matériaux qui seront utilisés dans ces infrastructures, de limiter le gaspillage sur les chantiers et enfin de gérer adéquatement les résidus qui seront inévitablement générés, afin de s'assurer qu'un maximum soient réemployés, recyclés et autrement valorisés plutôt qu'enfouis.

On ne peut passer sous silence la pression que nous subissons quant à la progression des changements climatiques. Le Québec s'est engagé à réduire d'ici 2030 ses émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % sous leur niveau de 1990. Soulignons que le secteur des matières résiduelles est responsable de 5,2% du total de ces émissions en 2021, dont 81 % sont liés aux matières résiduelles⁴. Tous les acteurs de la société doivent y contribuer.

¹ Selon le Bilan-faim 2024 publié par Banques alimentaires Québec

² Pénurie de logements au Canada – Mise à jour sur la quantité de logements nécessaire d'ici 2030

³ CETEQ – L'économie circulaire à l'heure de la crise du logement

⁴ <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2021/inventaire-ges-1990-2021.pdf>

Le présent plan stratégique s'inscrit également dans un contexte sensible lié à des enjeux géopolitiques mondiaux, ayant des répercussions très locales. Des éléments macroéconomiques, tels que l'imposition de mesures protectionnistes provenant notamment de notre voisin américain, apportent une vive incertitude qui vient fragiliser l'ensemble de l'économie et, incidemment, le secteur des matières résiduelles.

Au-delà des craintes que les précédents enjeux peuvent provoquer à différents niveaux dans la société, ces changements représentent également une occasion exceptionnelle pour que la gestion responsable de nos ressources prenne enfin sa place. Il s'agit donc là d'une occasion unique pour RECYC-QUÉBEC de confirmer sa position de leader.

Une bonne occasion

Le contexte particulier qui semble se dessiner pour les prochaines années crée cependant un véritable *momentum* sociétal, propice au déploiement de modes de production et de consommation responsables. Ceux-ci privilégient notamment une consommation différente afin de réduire le gaspillage, la valorisation des articles de seconde main et des produits locaux, ainsi que le choix de la réparabilité. Ces nouveaux paradigmes constituent les bases de l'économie circulaire, inspirent de plus en plus la population et résonnent positivement au sein des hautes instances.

En 2024, une étude initiée par RECYC-QUÉBEC et produite en collaboration avec Circle Economy⁵, un organisme dédié à la promotion mondiale de l'économie circulaire, a mis en perspective cette nouvelle façon de voir nos modes de production et de consommation laquelle pouvait devenir un outil permettant de contribuer à respecter les limites planétaires à l'échelle de la province.

Chaque année, nous utilisons de plus en plus rapidement les ressources, ayant pour effet de mettre sous pression les écosystèmes qui les fournissent. Au Québec, 96,5 % des produits et des biens sont consommés puis jetés plutôt que d'être retournés dans l'économie, utilisant ainsi moins de ressources et optimisant l'usage de celles qui circulent déjà à toutes les étapes de leur cycle de vie. L'étude mentionnée ci-haut a mis en évidence six scénarios de circularité permettant de contribuer au respect des limites planétaires à l'échelle de la province et confirmant que l'économie circulaire peut inverser la tendance. Appliquer ces scénarios permettrait de réduire considérablement le niveau de dépassement des limites associées aux changements climatiques et aux déséquilibres des écosystèmes marins à l'échelle du Québec.

Il ne sera toutefois pas facile de naviguer vers la mise en œuvre des paradigmes de ce nouveau modèle économique dans un contexte budgétaire serré et à un moment où bien des difficultés s'annoncent pour tous les secteurs d'activité. Les progrès qui ont toutefois été enregistrés au cours des dernières années sont encourageants. De plus, grâce aux grandes réformes dans le secteur des matières résiduelles qui ont été mises en place récemment, le Québec est en bonne posture pour continuer à performer.

Par ailleurs, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir et des efforts à consentir pour convaincre la population que chaque geste compte. Bien que le Bilan 2023 de la gestion des matières résiduelles au Québec indique notamment que l'élimination des matières organiques a diminué de 24 % depuis 2019, RECYC-QUÉBEC continuera d'apporter sa valeur ajoutée et de soutenir ce secteur afin que la courbe se confirme.

⁵ L'économie circulaire : une solution gagnante selon un nouveau rapport de RECYC-QUÉBEC et Circle Economy - RECYC-QUÉBEC

Dans ce même objectif, RECYC-QUÉBEC s'engage à offrir un soutien accru au secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD), entre autres, afin de réduire les quelque 700 000 tonnes de bois qui sont encore éliminées chaque année. La Société compte aussi poursuivre ses campagnes de sensibilisation multiplateformes afin que les gestes de réduction, de réemploi et de récupération soient mis de l'avant par l'ensemble des clientèles. Il en va de même pour la lutte au gaspillage, enjeu pour lequel des efforts seront consentis, notamment au niveau alimentaire, dans l'espoir de contribuer au bien-être du plus grand nombre possible de Québécoises et Québécois.

En somme, le Plan stratégique 2025-2028 de RECYC-QUÉBEC est plus que jamais tourné vers l'avenir en proposant des actions à la fois concrètes, porteuses, mobilisatrices et structurantes, qui visent à faire une différence significative non seulement pour le secteur de la gestion des matières résiduelles au Québec, mais également sur d'autres fronts, dont l'économie, qui pourront assurément bénéficier de notre expertise unique et essentielle.

Contexte interne

Dans la foulée du Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, RECYC-QUÉBEC s'est vue confier d'importantes enveloppes financières afin d'administrer des appels de propositions et des programmes d'aide financière permettant d'améliorer la performance et de trouver des solutions à diverses problématiques dans différents secteurs de la gestion des matières résiduelles (GMR). À titre d'exemple, en 2022-2023, plus de 10 programmes et appels de propositions étaient en vigueur. Au cours de cette période, ce sont près de 125 M\$ qui ont été consacrés à la réalisation de ce Plan d'action qui a notamment permis de soutenir près de 500 entreprises, organisations et institutions. Pour chaque dollar versé par RECYC-QUÉBEC dans le cadre d'aides financières, on estime que quatre dollars et demi ont été investis par les promoteurs et leurs partenaires dans le secteur.

Le Québec vit une transformation majeure : l'annonce en 2020 de la modernisation des systèmes de collecte sélective et de consigne, de même que leur transition vers des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP), a mené à d'importants changements qui ont débuté en novembre 2023 pour la consigne et en janvier 2025 pour la collecte sélective. RECYC-QUÉBEC était auparavant fortement impliquée au niveau opérationnel dans ces programmes, soit par la gestion de la consigne publique sur les contenants de bière et de boissons gazeuses et par celle du régime de compensation pour la collecte sélective municipale. Ces changements obligent désormais la Société à redéfinir ses priorités et ses actions en plus d'avoir une incidence financière importante sur ses activités.

Autrefois gestionnaire de ces systèmes, la Société a dorénavant la responsabilité d'en évaluer la performance et de s'assurer de l'atteinte des cibles gouvernementales, et ce, comme pour tous les différents programmes de REP en vigueur sur notre territoire. Elle est aussi responsable de reconnaître ces organismes de gestion et d'assurer le suivi de la conformité des règlements. À ce jour, 20 programmes de REP sont gérés par les équipes dédiées à ce secteur.

Cette transformation amène plusieurs défis. Dans un premier temps, il existe une compréhension limitée et une confusion concernant le rôle de RECYC-QUÉBEC. La Société gagnera à clarifier son rôle notamment par rapport à celui du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), avec qui la Société agit en complémentarité. Pour plusieurs intervenants, tout comme pour une partie du grand public, le rôle de RECYC-QUÉBEC consiste à exploiter des systèmes de récupération/recyclage, alors qu'elle est plutôt responsable de tous les aspects opérationnels qui touchent son secteur d'activité. De son côté, le Ministère assure l'élaboration, la mise en œuvre et la conformité des lois, politiques et règlements.

Dans un deuxième temps, la diversité des champs d'intervention de RECYC-QUÉBEC limite sa capacité à maximiser l'impact de toutes ses actions. En effet, la Société a soutenu plus de 500 projets d'aide financière depuis cinq ans, près de 40 partenariats sont en cours, elle assure le suivi et la conformité de plus de 10 programmes de REP représentés par près de 20 organismes/entreprises privées ; elle a analysé et approuvé environ 90 PGMR au cours des cinq dernières années et elle diffuse un Bilan GMR chaque deux ans et publie des rapports décrivant des études de caractérisation d'envergure provinciale. RECYC-QUÉBEC gère également un programme de récupération des pneus permettant de recycler plus de 100 000 tonnes par année. RECYC-QUÉBEC s'avère être un leader canadien si ce n'est mondial dans la performance de ce système gouvernemental, alors qu'ailleurs les pneus sont très souvent gérés en programmes de REP. L'intervention de l'organisme auprès des industries, commerces et institutions (ICI) n'est pas non plus négligeable puisqu'il remet annuellement l'attestation ICI on recycle+ (IOR+) à plus de 300 ICI, afin de souligner leurs efforts en GMR. Attendu que la Société agit sur plusieurs fronts, il est plus difficile de donner la visibilité que méritent

tous ces projets.

Enfin, l'écosystème de l'environnement et des organisations œuvrant dans le domaine de la GMR est complexe et comprend de nombreux niveaux de responsabilité. En plus du MELCCFP et de RECYC-QUÉBEC, mentionnons des organismes de gestion de programmes de REP tels Éco Entreprises Québec, la SOGHU, Go Recycle, les centres de tri de matières recyclables de la collecte sélective, les installations de traitement des matières organiques, les organismes municipaux (municipalités, MRC, villes, régions), etc. qui font en sorte qu'il est difficile de bien cerner le rôle de la Société d'État.

Enfin, RECYC-QUÉBEC a développé une expertise unique et joue un rôle central dans l'acquisition de données, le développement d'outils et de bonnes pratiques qui alimentent à la fois les paliers de gouvernement, diverses organisations et la population. Cependant, l'acquisition de ces données demeure parfois complexe en raison de la dépendance à l'égard de plusieurs tierces parties fournissant ces informations, ce qui affecte leur utilisation par la Société.

Malgré ces contraintes, plusieurs objectifs du Plan stratégique 2022-2025 méritent d'être soulignés :

- Plus de 125 projets innovants ont pu être soutenus ;
- Les municipalités et entreprises sont satisfaites des services offerts par RECYC-QUÉBEC et jugent à plus de 90 % que ceux-ci répondent à leurs besoins ;
- RECYC-QUÉBEC met en place des services simplifiés qui répondent aux besoins d'une très grande majorité des utilisatrices et utilisateurs ;
- La Société joue un rôle-conseil d'importance auprès du gouvernement du Québec grâce à diverses collaborations avec des ministères et organismes ;
- La gestion des données relatives aux matières résiduelles bénéficie d'un processus d'amélioration continue.

Au cours des prochaines années, RECYC-QUÉBEC devra continuer d'apporter sa valeur ajoutée et d'affirmer son leadership. Pour ce faire, la société d'État peut miser sur plusieurs atouts pour envisager l'avenir.

Enfin, dans un contexte où le marché de l'emploi présente des défis, RECYC-QUÉBEC doit, comme toutes les organisations et entreprises, intensifier ses efforts pour fidéliser une main-d'œuvre dotée de compétences, uniques et essentielles à la réussite de ses objectifs. Chaque membre de la grande équipe de RECYC-QUÉBEC, par son expertise, joue un rôle crucial dans la réalisation de sa mission. Cette forte expertise interne se conjugue à une collaboration et un climat de confiance élevés entre collègues (82,3 %)⁶.

Forte de tous ces atouts, RECYC-QUÉBEC est fermement engagée à contribuer au succès de la transformation de l'industrie vers une économie plus circulaire et donc plus durable, permettant de mettre en œuvre les stratégies soutenant ce modèle économique sous l'angle incontournable de la gestion des matières résiduelles.

⁶ *Sondage interne sur la certification Employeur Remarquable*, réalisé par le Mouvement québécois de la qualité, du 30 septembre au 15 octobre 2024.

CHOIX STRATÉGIQUES

Enjeu stratégique 1

Le leadership de RECYC-QUÉBEC dans le secteur de la gestion des matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire

Le rôle de RECYC-QUÉBEC a évolué depuis sa création en 1990. Au fil des ans, la société d'État est devenue un moteur dynamique encourageant la prévention et la saine gestion des matières résiduelles. En 2018, la *Loi sur la qualité de l'environnement* a confié à RECYC-QUÉBEC le mandat de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, qui est aujourd'hui bien déployé. En parallèle, différents projets structurants se sont réalisés tels que la modernisation de la collecte sélective, l'élargissement de la consigne et la mise en place de la Stratégie de valorisation de la matière organique.

La Société a souvent été associée à ces dernières réalisations, mais son rôle se veut beaucoup plus large. Dans cette optique, RECYC-QUÉBEC entend se différencier des autres organismes de l'écosystème plutôt complexe du secteur environnemental et asseoir son leadership notamment grâce à son expertise et son positionnement de carrefour de savoirs, acquis avec les années. La Société s'est, entre autres, démarquée et a pris une place de choix avec la création des Assises québécoises de l'économie circulaire en 2018 et compte demeurer un chef de file et une référence dans le domaine.

Véritable voie d'avenir, l'économie circulaire est un concept bien plus vaste que le recyclage : c'est un ensemble de stratégies gagnantes visant à créer de la richesse autrement et à préserver nos ressources. Cette approche implique que l'on repense nos modes de production et de consommation, que l'on intensifie l'usage des produits et des services avec des initiatives comme la location ou le partage et que l'on allonge la durée de vie des produits en les reconditionnant ou en les réparant. Le recyclage, le compostage et la valorisation des matières font bien sûr partie intégrante de ces stratégies. L'ensemble de ces actions et initiatives mises en œuvre par toute la chaîne de valeur de la gestion des matières résiduelles vont contribuer directement à la lutte contre les changements climatiques. Au cœur de cette transformation, RECYC-QUÉBEC entend jouer un rôle proactif.

Orientation 1

Jouer un rôle de fédérateur pour générer davantage d'impact dans l'écosystème

Dans la décision de réformer les systèmes de consigne et de collecte sélective, tout comme dans l'accompagnement offert pour leur mise en œuvre, le rôle de RECYC-QUÉBEC est central. La Société est à la fois pilier, facilitateur et accélérateur. Elle accompagne l'ensemble des parties prenantes – notamment les producteurs, les détaillants, la filière de la récupération et du recyclage, les organismes municipaux, etc. – dans ces changements importants tout en déployant des ressources financières pour faciliter cette transition. Ainsi, même dans le cas de systèmes dans lesquels RECYC-QUÉBEC était auparavant fortement impliquée, la

Société continue d'y jouer un rôle important dans la transition, tout en étant fort consciente qu'à cet égard, elle doit redéfinir ses priorités et ses actions, et ce, dans tout le spectre de la GMR.

En résumé, RECYC-QUÉBEC aspire à réunir les différents acteurs, à diffuser et partager la connaissance et à jouer un rôle de carrefour d'expertises permettant de faire évoluer l'économie circulaire. En étant ainsi facilitateur et fédérateur grâce à son savoir, RECYC-QUÉBEC pourra générer davantage d'impact au sein de tout l'écosystème.

Objectif 1.1

Mieux faire connaître le rôle et l'impact de RECYC-QUÉBEC

RECYC-QUÉBEC est un acteur incontournable lorsqu'on parle de prévention et de gestion responsable des matières résiduelles mais aussi d'économie circulaire au Québec. Année après année, la Société se positionne comme l'organisation phare reconnue en matière de consommation responsable, ce qui témoigne de sa notoriété auprès du public. En vue de maximiser son impact et d'accélérer la transition vers une économie circulaire, RECYC-QUÉBEC doit renforcer et élargir cette notoriété spontanée au-delà de son marché niche. Mieux faire connaître le rôle et l'impact de RECYC-QUÉBEC permettra d'amplifier la portée de ses messages, de mobiliser les acteurs clés et de favoriser l'adoption de comportements plus responsables et durables auprès d'un plus large public.

Indicateur de performance

Taux de notoriété spontanée

Cible

Référence : 22 % en 2024-2025

Indicateur	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1 Taux de notoriété spontanée	25 %	26 %	27 %

Objectif 1.2

Favoriser la réduction à la source

La réduction de l'élimination désigne une diminution de la quantité de matières résiduelles qui sont acheminées vers l'enfouissement ou à l'incinération. Cette stratégie peut passer par la réduction à la source qui permet de prévenir ou réduire la génération de résidus lors de la conception, la fabrication, la distribution et l'utilisation d'un produit. Le réemploi fait également partie de cette stratégie puisque le fait de réutiliser mène nécessairement à la diminution de la quantité de matières résiduelles qui seront éliminées. Néanmoins, la réduction à l'élimination peut tout aussi bien reposer sur le détournement des résidus vers d'autres procédés comme le recyclage ou la valorisation énergétique. Rappelons que, selon la hiérarchie des 3RV, la réduction à la source est le premier geste à privilégier pour assurer une saine gestion des matières résiduelles.

L'objectif de favoriser la réduction à la source vise à soutenir des projets privilégiant le réemploi et la

réduction, par le biais de programmes d'aide financière, mais aussi par le biais de partenariats et de campagnes de sensibilisation. Ce soutien permettra d'influencer les modes de production et les modes de consommation des industries et des citoyens, en ciblant également différentes stratégies liées à l'économie circulaire comme l'écoconception, ou la mutualisation des biens et services.

Indicateur de performance

Nombre de projets soutenus en réemploi et réduction à la source

Cible

Référence : 15 projets en 2024-2025

Indicateur	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.2 Nombre de projets soutenus en réemploi et réduction à la source	16	18	20

Objectif 1.3

Réduire l'élimination

Lorsque des déchets organiques - tels que les résidus de table, les résidus de jardin, le papier cartonné ou le bois - sont éliminés dans des lieux d'enfouissement, ils produisent du méthane, un puissant gaz à effet de serre. Ce processus se poursuit pendant de nombreuses années, ce qui signifie que le méthane produit aujourd'hui dans les lieux d'enfouissement est le résultat de l'élimination de déchets organiques il y a plusieurs années. Agir pour diminuer l'enfouissement est synonyme de réduction des impacts sur les changements climatiques. Le travail de RECYC-QUÉBEC auprès de la population et de tous les acteurs en GMR vise à contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Les résidus de CRD sont également majoritairement éliminés, ils représentent une part importante des matières résiduelles utilisées en recouvrement ou autres usages dans les lieux d'enfouissement et malheureusement, des quantités significatives qui sont abandonnées se retrouvent dans la nature ou sont gérées de façon tout à fait inappropriée.

RECYC-QUÉBEC compte réaliser des investissements pour réduire le recours à l'élimination, et ce, par le biais de ses programmes d'aide financière. Pour ce faire, une importante initiative du Plan stratégique 2025-2028 consiste à raffiner les mesures d'impact de ces programmes. Toute nouvelle entente conclue comportera une reddition de compte additionnelle sur les quantités détournées de l'élimination.

Réduire l'élimination est un objectif qui vise à influencer les générateurs de matières résiduelles, notamment les municipalités et les ICI, afin qu'ils poursuivent leurs efforts de réduction selon la hiérarchie des 3RV. En effet, selon le Bilan 2023 de la gestion des matières résiduelles au Québec, le secteur municipal génère les plus grandes quantités de matières résiduelles éliminées au Québec.

Indicateur de performance

L'indicateur prévu, soit la quantité de matières détournées de l'élimination pour les secteurs des matières organiques et résidus de CRD grâce aux aides financières, se mesure à l'aide des déclarations des promoteurs, lors du dépôt d'une demande d'aide financière, mais également lors de la finalisation de leur projet. La référence utilisée est empruntée à l'année 2023-2024, puisqu'au cours de l'année 2024-2025 RECYC-QUÉBEC a approuvé très peu de projets d'aide financière compte tenu notamment de la fin du Plan d'action 2019-2024 de la PQGMR.

Cible

Référence : 66 000 tonnes en 2023-2024

Indicateur	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.3 Quantité de matières détournées de l'élimination (en tonnes) pour les secteurs des matières organiques et résidus de CRD grâce aux aides financières	66 000	68 000	70 000

Objectif 1.4

Faciliter l'adoption des meilleures pratiques parmi les citoyennes / citoyens

Le présent objectif vise à s'assurer que les citoyennes et les citoyens améliorent leurs pratiques et utilisent plus largement les collectes de matières organiques mises en place par les différents organismes municipaux offrant ces services, soit 75 % d'entre elles en 2023-2024. Il vise également à considérer les mesures de réduction à la source des matières organiques offertes par des municipalités ou mises de l'avant par les citoyens, par exemples le compostage domestique, l'herbicyclage ou le feuillicyclage. Dans cette optique, RECYC-QUÉBEC voudra exercer son leadership en facilitant l'adoption de meilleures pratiques en matière de récupération et réduction des matières organiques mais également en contribuant à ce que le plus grand nombre possible d'organismes municipaux offrent de tels services.

Indicateur de performance

L'indicateur prévu, soit la quantité de matières organiques d'origine municipale éliminée, en kilogrammes par année et par habitant, comprend les résidus alimentaires et les résidus verts, mais exclut les boues. Il se mesure à l'aide des résultats de l'étude de caractérisation à l'élimination, déterminant la quantité de matières organiques toujours éliminées, mise en relation avec la population totale du Québec. Les cibles annuelles considèrent que plus de 90 % de la population totale demeure, dans une municipalité offrant désormais une collecte de matières organiques et visent une réduction globale de 10 % des quantités annuelles éliminées par habitant d'ici 2028.

Cible

Référence : 55 kilogrammes par habitant en 2023

Indicateur	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.4 Quantité de matières organiques d'origine municipale éliminée (en kilogrammes par habitant)	52	50	49

Orientation 2

Susciter l'innovation

Le domaine des matières résiduelles est en constante évolution. Il est important pour RECYC-QUÉBEC d'être à l'avant-garde des nouvelles façons de faire et d'amener le secteur à innover davantage.

Au cours des dernières années, trois situations sont venues influencer le secteur : les importantes restrictions sur les marchés d'exportation qui ont incité le développement de plus de débouchés locaux, l'augmentation des quantités de matières résiduelles éliminées de même que l'utilisation de matières résiduelles comme recouvrement alternatif ou autres usages dans les lieux d'enfouissement.

Le gouvernement du Québec, par le biais de RECYC-QUÉBEC, a lancé différentes initiatives ciblées pour soutenir l'industrie québécoise de la récupération et du recyclage, notamment par différents programmes d'aide financière et appels de propositions depuis 2018.

Par ailleurs, l'importance du tonnage de matières résiduelles toujours éliminées tend à démontrer que de nouvelles initiatives pour l'ensemble des matières résiduelles doivent être implantées ou développées. Le leadership de RECYC-QUÉBEC s'appuiera sur le soutien au développement d'innovations technologiques pour de nouvelles approches, que ce soit de réemploi ou de recyclage, en s'inspirant notamment des nombreux projets qui ont été développés dans ce domaine. Pour refléter les orientations gouvernementales en matière d'économie circulaire, il sera critique de contribuer à l'intégration d'innovations.

RECYC-QUÉBEC est déjà à l'affût des plus hauts standards dans son secteur et particulièrement dans celui des nouvelles filières. Elle mettra l'accent sur la diffusion et l'implantation de bonnes pratiques, notamment dans le secteur des technologies émergentes.

Objectif 2.1

Soutenir davantage les acteurs dans l'innovation

RECYC-QUÉBEC souhaite favoriser l'utilisation accrue des stratégies d'économie circulaire, plutôt que prôner l'économie linéaire, et miser davantage sur les pratiques soutenant la finance durable. Il faut notamment sortir du paradigme consommer-jeter.

Partout dans le monde, des réglementations soutenant les pratiques circulaires sont régulièrement adoptées et RECYC-QUÉBEC souhaite s'en inspirer et en connaître davantage, afin d'alimenter en bonnes pratiques les acteurs québécois de l'écosystème environnemental.

RECYC-QUÉBEC est bien positionnée pour jouer un rôle d'influence basé sur des faits et des données probantes, déjà expérimentées ailleurs, afin d'influencer le comportement des acteurs. La Société incitera également le développement de la recherche en GMR au Québec à travers différents partenariats et collaborations. En agissant de façon proactive dans la recherche et la transmission du savoir, la Société permettra à ses partenaires et aux acteurs de la chaîne de valeur des matières résiduelles de progresser.

Indicateurs de performance

Nombre de projets soutenus grâce à des programmes d'aide financière ou des partenariats

Nombre de projets de recherche en milieu institutionnel soutenus ou financés

Cible

Référence : 22 projets innovants soutenus en 2024-2025

12 projets de recherche soutenus ou financés en 2024-2025

Indicateur	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.1 Nombre de projets innovants soutenus	27	37	50
2.2 Nombre de projets de recherche soutenus ou financés	13	14	15

Enjeu stratégique 2

La capacité à changer les comportements des acteurs

La gestion durable des matières résiduelles repose sur une approche qui va bien au-delà du simple recyclage, en mettant l'accent, en amont, sur la réduction à la source et le réemploi, conformément à la hiérarchie des 3RV. Il est tout aussi essentiel d'accélérer la transition vers des modes de consommation et de production plus durables.

Pleinement engagée à jouer un rôle actif et de proximité dans cette transformation, RECYC-QUÉBEC entend accompagner les acteurs sur le terrain dans l'adoption de nouveaux comportements plus responsables. Pour ce faire, la Société misera sur la diffusion d'informations stratégiques et d'outils pratiques accessibles à tous, permettant ainsi de faciliter la mise en œuvre de solutions concrètes et durables.

RECYC-QUÉBEC compte communiquer au plus large auditoire possible les moyens permettant d'adopter les bons comportements, expliquer le plus simplement possible, et être disponible et visible afin d'apporter les bonnes informations. Nul doute que pour de nombreux ICI, il s'agit d'une approche nécessaire, puisque pour plusieurs encore la gestion des matières résiduelles s'avère être difficile à concilier avec leurs activités, aussi variées soient-elles. RECYC-QUÉBEC doit mettre en place des moyens d'interventions ciblés afin d'aborder les grands enjeux de ce secteur, d'apporter les bons outils de même que supporter et de conseiller adéquatement cette vaste clientèle que sont les ICI.

En contrepartie, plusieurs acteurs vont être à l'affut d'informations, chercheront des preuves, voudront valider leurs propos, et ce, de façon plus autonome. En effet, la révolution numérique des dernières années fait en sorte qu'une quantité invraisemblable d'informations sont disponibles au bout des doigts. Et parfois avec des conséquences néfastes. C'est pourquoi RECYC-QUÉBEC souhaite désormais être une partie prenante plus active dans cette mer d'informations et souhaite rendre disponibles davantage ces contenus, données,

résultats, analyses, etc., afin que les parties prenantes puissent, si elles le souhaitent, effectuer elles-mêmes des analyses et prendre des décisions leur permettant d'être, plus efficaces au niveau de leur gestion des matières résiduelles.

Orientation 3

Mettre en valeur les savoirs

RECYC-QUÉBEC possède une expertise unique dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, reposant à la fois sur une équipe de spécialistes, et sur une grande quantité de données et d'analyses stratégiques. Grâce à la production régulière d'études de référence, qu'elles soient récurrentes, comme le Bilan de la gestion des matières résiduelles, l'indice de circularité de l'économie du Québec et l'étude de caractérisation à l'élimination, ou ponctuelles, la Société fournit des analyses essentielles pour orienter les stratégies et les actions en matière de réduction, de réemploi et de recyclage. Ces connaissances approfondies éclairent les décisions des acteurs du milieu et soutiennent la transition vers une économie plus circulaire et durable.

Ces publications, parfois uniques au Canada, constituent une mine d'informations stratégiques qui servent de base pour définir les actions en matière de gestion des matières résiduelles et d'économie circulaire. Toutefois, leur diffusion et leur accessibilité doivent être optimisées afin d'accroître leur portée et d'en faire des leviers concrets pour transformer les pratiques.

Objectif 3.1

Améliorer nos processus de collecte, d'analyse et de diffusion des données pour en accroître l'impact

Dans un contexte où les décisions doivent être basées sur des données probantes, RECYC-QUÉBEC souhaite renforcer l'exploitation des informations qu'elle produit afin de maximiser leur valeur et leur impact. Il est essentiel d'améliorer non seulement leur diffusion, mais aussi leur accessibilité et leur compréhension. Une meilleure utilisation de ces données, tant comme outil de sensibilisation que comme levier d'action, permettra d'accélérer l'évolution des comportements et des pratiques de saine gestion des matières résiduelles.

Afin d'optimiser l'impact de ces connaissances, RECYC-QUÉBEC prévoit des actions concrètes pour rendre ses données plus accessibles, dynamiques et adaptées aux besoins des parties prenantes. La vulgarisation et la mise en valeur stratégique des informations recueillies joueront un rôle clé pour engager un plus grand nombre d'acteurs.

En misant ainsi sur une meilleure exploitation des données, RECYC-QUÉBEC se positionne comme un acteur central du changement, capable d'influencer durablement les comportements et les décisions. Cette démarche vise à renforcer son rôle de référence incontournable, à soutenir les initiatives d'économie circulaire et à mobiliser efficacement l'ensemble des clientèles vers une gestion plus performante et durable des matières résiduelles.

Indicateur de performance

Nombre de consultations du site internet

Cible

Référence : 849 200 consultations du site internet en 2024

En se basant sur l'historique des variations des consultations du site Internet et en considérant une mesure de 849 200 pour l'année 2024, une croissance de 8 % a été appliquée la première année, 5 % la deuxième année, puis 8 % la troisième année.

Indicateur	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1 Nombre de consultations du site internet	916 000	962 000	1 039 000

Orientation 4

Accompagner les ICI pour améliorer leur performance

Selon Statistique Canada, plus de 97 % des entreprises au Québec sont considérées comme des PME, soit des entreprises comptant de 1 à 99 employés.⁷ Or, selon un sondage de RECYC-QUÉBEC (2021) auprès de la population québécoise, les entreprises sont perçues comme les acteurs qui assument le moins leurs responsabilités pour une saine gestion des matières résiduelles (34 %), loin devant les citoyens (18 %) et les municipalités (8 %).⁸ Une part importante de ces entreprises, mais également les institutions et les industries regroupées dans le grand secteur des ICI, génèrent plus de 30 % des matières résiduelles éliminées.

Les ICI, lorsque considérés comme un secteur d'activité en GMR, représentent un défi. La très grande variété d'entités, leurs activités, les services offerts, etc. influencent grandement les types de matières générées, leurs quantités et leur composition. De tout temps, les politiques gouvernementales en GMR ont été difficiles à mettre de l'avant pour cette clientèle et il demeure encore aujourd'hui difficile de bien cibler les priorités d'action. Toutefois, les prochaines années vont amener des obligations pour ces ICI, que ce soit via la collecte sélective modernisée ou les obligations annoncées pour la collecte des matières organiques générées. Une part de ces ICI est déjà desservie par le secteur municipal pour certains services en GMR, mais désormais le secteur dans son ensemble devra évoluer rapidement vers la mise en place de meilleures pratiques. RECYC-QUÉBEC souhaite les accompagner davantage à cet effet au cours des prochaines années.

Objectif 4.1

Accentuer notre présence terrain auprès des ICI

Les ICI sont de plus en plus sensibles à la GMR, que ce soit sous la force de pressions sociales, économiques

⁷ Principales statistiques relatives aux petites entreprises 2022

⁸ Portrait des comportements et des attitudes des citoyens québécois à l'égard des 3RV (2^e édition 2021)

ou par obligations, actuelles ou à venir, mais ces organisations manquent souvent de temps et de ressources afin de faire évoluer leurs façons de faire. De plus, leurs besoins sont considérables et variés.

RECYC-QUÉBEC veut influencer le comportement des ICI en mettant notamment l'emphase sur une stratégie de segmentation permettant de cibler ceux qui génèrent le plus grand nombre de matières résiduelles mais également ceux ayant les plus grands défis causés par les types de matières résiduelles générées.

Nous souhaitons donc mieux rejoindre cet écosystème, être plus accessibles et promouvoir les avantages de la GMR ainsi que les stratégies de l'économie circulaire, afin que les organisations développent leur modèle d'affaire en intégrant la réduction des déchets.

L'attestation IOR+ est un des rares outils qui permettent à la fois de reconnaître les efforts des entreprises en GMR et de les accompagner dans la mise en œuvre de meilleures pratiques. Dans cette optique, RECYC-QUÉBEC veut mettre l'emphase sur le nombre de nouveaux ICI ayant obtenu ou renouvelé cette attestation.

Indicateur de performance

Nombre total d'attestations en vigueur au programme IOR+

Cible

Référence : 555 attestations en vigueur en 2023-2024

Indicateur	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.1 Nombre total d'attestations en vigueur au programme IOR+	612	673	741

Objectif 4.2

Mettre en œuvre une stratégie d'intervention dans les filières problématiques

Il est difficile de trouver des débouchés pour plusieurs matières triées. Les filières de recyclage visant par exemple le bois, le textile et de nombreux produits de consommation (ex. : matelas, produits de fibre de verre, etc.) doivent être développées et soutenues.

RECYC-QUÉBEC veut ainsi s'attaquer à ces matières problématiques qui sont générées en grandes quantités et pour lesquelles peu ou aucune solution durable n'a encore été mise en place. En priorité, RECYC-QUÉBEC se penchera sur les matières qui sont éliminées par le secteur ICI, mais il faut également noter que le secteur municipal élimine encore une part très importante de ces matières.

De plus en plus, la gestion des matières résiduelles est transférée aux producteurs via des programmes de REP. Pour le secteur ICI, la proportion des matières éliminées qui ne se retrouve pas dans un de ces programmes représente près de 60 % du total.

Indicateur de performance

Évolution des quantités de matières résiduelles éliminées dans les filières problématiques, pour le secteur ICI et en kg éliminées par habitant

Cible

Référence : 104 kilogrammes par habitant en 2023

Indicateur	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.2 Évolution des quantités de matières résiduelles éliminées dans les filières problématiques, pour le secteur ICI (en kilogrammes par habitant)	102	100	98

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2028 RECYC-QUÉBEC

MISSION

Amener le Québec à réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire et de lutte contre les changements climatiques.

VISION

Un accélérateur de changement vers l'économie circulaire auprès de l'ensemble des acteurs et un carrefour d'expertises pour favoriser des comportements plus durables.

VALEURS

Cinq valeurs liées à la mission se trouvent au cœur de la démarche éthique : Respect, Intégrité, Collaboration, Responsabilité et Équité.

Enjeu 1 : Le leadership de RQ dans le secteur de la gestion des matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire Orientation 1 : Jouer un rôle de fédérateur pour générer davantage d'impact dans l'écosystème

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2025-2026	CIBLE 2026-2027	CIBLE 2027-2028
1.1 Mieux faire connaître le rôle et l'impact de RECYC-QUÉBEC	1.1.1 Taux de notoriété spontanée Référence: 22 % en 2024-2025	25 %	26 %	27 %
1.2 Favoriser la réduction à la source	1.2.1 Nombre de projets soutenus en réemploi et réduction à la source Référence: 15 projets en 2024-2025	16	18	20
1.3 Réduire l'élimination	1.3.1 Quantité de matières détournées de l'élimination (en tonnes) pour les secteurs des matières organiques et résidus de CRD grâce aux aides financières Référence: 66 000 tonnes en 2023-2024	66 000	68 000	70 000
1.4 Faciliter l'adoption des meilleures pratiques parmi les citoyennes / citoyens	1.4.1 Quantité de matières organiques d'origine municipale éliminée (en kilogrammes par habitant) Référence: 55 kilogrammes par habitant en 2023	52	50	49

Orientation 2 : Susciter l'innovation

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2025-2026	CIBLE 2026-2027	CIBLE 2027-2028
2.1 Soutenir davantage les acteurs dans l'innovation	2.1.1 Nombre de projets innovants soutenus Référence: 22 projets innovants soutenus en 2024-2025	27	37	50
	2.1.2 Nombre de projets de recherche soutenus ou financés Référence: 12 projets de recherche soutenus ou financés en 2024-2025	13	14	15

Enjeu 2 : La capacité à changer les comportements des acteurs

Orientation 3 : Mettre en valeur les savoirs

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2025-2026	CIBLE 2026-2027	CIBLE 2027-2028
3.1 Améliorer nos processus de collecte, d'analyse et de diffusion des données pour en accroître l'impact	3.1.1 Nombre de consultations du site internet Référence: 849 200 consultations du site internet en 2024	916 000	962 000	1 039 000

Orientation 4 : Accompagner les ICI pour améliorer leur performance

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2025-2026	CIBLE 2026-2027	CIBLE 2027-2028
4.1 Accentuer notre présence terrain auprès des ICI	4.1.1 Nombre total d'attestations en vigueur au programme IOR+ Référence : 555 attestations en vigueur 2023-2024	612	673	741
4.2 Mettre en œuvre une stratégie d'intervention dans les filières problématiques	4.2.1 Évolution des quantités de matières résiduelles éliminées dans les filières problématiques, pour le secteur ICI (en kilogrammes par habitant) Référence : 104 kilogrammes par habitant en 2023	102	100	98

